

**Ecole maternelle intercommunale Motz - Ruffieux - Serrières-en-Chautagne  
Regroupement pédagogique intercommunal Motz - Serrières-en-Chautagne  
PROCES VERBAL du Conseil d'école du 10 novembre 2017**

**Personnes présentes :**

Madame PERRIN Sandrine, adjointe à la mairie de Serrières ;  
Monsieur ROGNARD Olivier, maire de Ruffieux ;  
Madame BIANCHI Brigitte, adjointe au maire de Motz ;  
Madame NEYRET adjointe à la mairie de Motz ;  
Mmes CARPENTIER Vanessa, CLERC Gisèle, COËN Aurélie, SCHOCH Lysielle ; M. FERAL Bruno, représentants des parents d'élèves ;  
Mmes Lydie GIL, Isabelle KRUPA, et Charline COLLADANT, directrices ; Elise CHARPENTIER, Nathalie CHIARELLO, Pamela CUETOS, Marjorie CURTELIN, Céline VILLEGAS, enseignantes, Alicia DEJEY, stagiaire de Mme GIL

**Personnes excusées :**

Monsieur Laurent RONCHAIL, Inspecteur de l'Education Nationale ; Marion DUBARD, enseignante.  
Monsieur GUILLORY Nicolas.

**PARTIE COMMUNE**

➤ **Effectifs et répartitions :**

**Ecole maternelle :**

PS/MS	PS/MS	GS	TOTAL
Charline COLLADANT	Céline VILLEGAS	Marjorie CURTELIN	66
22 élèves (10 PS - 12 MS)	21 élèves (10 PS - 11 MS)	23 élèves	

Depuis la rentrée du mois de septembre, il y a eu 2 départs dans la classe de Charline Colladant.

**Regroupement pédagogique Motz-Serrières :**

CP/CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM2	Total
Lydie GIL	Elise CHARPENTIER Marion DUBARD	Pamela CUETOS	Nathalie CHIARELLO & Marion DUBARD	Isabelle KRUPA	Regroupement pédagogique
22 élèves 15 CP+7 CE1	22 élèves 16 CE1+ 6 CE2	24 élèves 24 CE2	25 élèves	20 élèves	113 élèves

Un départ dans la classe de CM2 au mois d'octobre. Un départ dans la classe de CP/CE1 et un départ en CE2 aux vacances de la Toussaint.

➤ **Evaluations CP et CE2 :**

Les élèves de CP ont passé les évaluations nationales début octobre. Ces évaluations portaient sur des compétences en maîtrise de la langue et en mathématiques. Les résultats de chaque enfant ont été transmis aux parents, ceux de la classe ont été transmis à l'inspection de manière anonyme.  
Les élèves de CE2 ont passé des évaluations départementales : les résultats vont être transmis aux parents.

➤ **Projet d'école :**

Un nouveau projet d'école pour les années 2017 à 2020 est en cours de rédaction en maternelle et en élémentaire. Il sera présenté au conseil d'école après sa validation par l'inspecteur de circonscription.

➤ **Les rythmes scolaires :**

Conformément au décret du 27 juin 2017 concernant la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire, une consultation va être engagée sur le territoire de la Chautagne, à l'initiative du SIVS.

La première réunion se tiendra le mercredi 29 novembre à 18h. Chaque école devra être représentée par deux représentants de parents d'élèves élus et deux enseignants.

Les enseignantes attendent de cette réflexion qu'elle soit centrée sur l'enfant.

En prévision de cette concertation, les représentants de parents d'élèves des 3 écoles ont procédé à un sondage auprès des parents des élèves des classes de la petite section au CM1, pour savoir quelle organisation ils souhaitaient pour la rentrée 2018 : 4 jours ou 4,5 jours.

Résultats globaux : 66% pour 4 jours, (61% en élémentaire, 73% en maternelle) 34% pour 4.5 jours. (39% en élémentaire, 27% en maternelle)

Les parents ont voté davantage pour 4.5 jours lorsqu'ils ont des enfants plus grands (CM1)

A titre consultatif un sondage est proposé aux membres du conseil d'école :

Avis des Enseignants : 7 pour 4 jours car la semaine est très longue, les activités sont riches et demandent de la concentration, de l'attention et donc de la fatigue ; 1 pour 4.5 jours (5 matinées sont intéressantes pour certains apprentissages notamment la lecture)

Les enseignants ont remarqué que lorsque les temps d'activités périscolaires se passent dans la classe les enfants ont beaucoup plus de difficultés d'attention et de concentration pour les apprentissages suivants.

Avis des représentants de parents d'élèves : 4 pour 4 jours (car la semaine est très longue, les activités sont intéressantes mais ils sont plus fatigués); 1 pour 4.5 jours (les activités sont intéressantes et plaisent aux enfants qui sont plus grands, les enfants ont le même rythme tous les jours)

Représentants des mairies ne souhaitent pas s'exprimer pour 4 jours ou pour 4.5 jours.

### ➤ **PPMS, exercices incendie et registre santé et sécurité au travail :**

#### **PPMS :**

Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté face aux risques majeurs, élaborés pour chacune des trois écoles et présentés en Conseil d'école en 2006-2007, ont été mis à jour.

Un exercice intrusion a été effectué le vendredi 20 octobre à l'école maternelle : sous prétexte d'un jeu dans lequel il fallait se cacher le plus vite et le plus silencieusement possible dans la classe, les enfants ont appris à réagir dans le calme en s'allongeant au sol ou sur les lits, durant plus de 5 minutes. Le compte-rendu de l'exercice a été transmis aux mairies, Inspection de l'Education Nationale et sera enregistré sur une application nationale. Une note explicative sera transmise aux parents dans le cahier de liaison.

Les consignes n'ont pas pu toutes être respectées, notamment :

- le verrouillage des portes : pas de verrou dans la classe de Charline Colladant ;
- se barricader à l'aide de meubles : pas de meubles appropriés aux coins regroupement ;
- s'éloigner des murs, portes et fenêtres : beaucoup de murs vitrés (proposition d'opacifier les fenêtres qui ne le sont pas encore) ;
- s'allonger au sol derrière des obstacles solides.

Suite aux recommandations inhérentes au plan national Vigipirate, l'accès de l'école maternelle est depuis la rentrée de septembre 2016 limité au personnel ainsi qu'aux enfants. Les parents qui souhaitent rencontrer les enseignantes peuvent continuer de procéder comme les années précédentes en demandant rendez-vous par le biais du cahier de liaison.

En élémentaire à Serrières un exercice de confinement a été effectué le 20 octobre 2017. Des exercices concernant les risques séismes et inondations seront programmés au cours de l'année. Une information a été diffusée aux familles.

Pour l'école de Motz, un exercice de confinement en cas de séisme dans l'école s'est déroulé le 19 octobre 2017. Deux autres exercices seront à prévoir plus tard dans l'année dont au moins un concernant la mise en sûreté en cas d'intrusion dans l'école. Une information sera diffusée aux familles.

#### **Exercices incendie :**

Pour l'école maternelle, le premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le vendredi 22 septembre. Les trois classes se sont regroupées sur le terrain de foot, côté salle des fêtes. L'évaluation de l'exercice ainsi que les éléments pouvant améliorer l'évacuation ont été transmis en mairie

Pour l'école élémentaire, le premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 15 septembre 2017. Les trois classes se sont regroupées sur le terrain de foot près de la salle des fêtes. Les enseignantes de l'élémentaire et de maternelle remercient la mairie qui a procédé au remplacement des signalisations des sorties de secours qui étaient défectueuses.

Des porte-documents ont été installés à l'entrée des écoles de Serrières en Chautagne, pour les registres de sécurité incendie.

Pour l'école de Motz, le premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le 29 septembre 2017. Les deux classes se sont regroupées sur la place du monument aux morts.

#### **Registre de Santé et de Sécurité au Travail :**

Nous rappelons qu'un registre de santé et sécurité au Travail est mis en place dans chaque école.

Des fiches vierges constituant ce registre sont à votre disposition dans chaque école. Toute personne (personnel, élève, parent d'élève, tout public) fréquentant habituellement ou occasionnellement l'école est invitée à noter, sur ces fiches, les observations ou problèmes qu'elle pourrait rencontrer en matière de sécurité, hygiène et conditions de travail.

Après avoir complété une fiche, vous la remettrez au directeur d'école.

Puis la fiche sera traitée par les personnes ou structures concernées.

Le registre est conservé par le directeur d'école ; il assure le suivi des fiches du registre et est aidé dans cette mission par l'assistant de prévention de circonscription (C.P.C. d'Aix les Bains).

### ➤ **Emploi de Vie Scolaire (EVS):**

L'EVS a pour rôle principal d'assister le directeur d'école dans les tâches administratives. Laurence GIGNAC-NOGUES assure cette fonction les lundis, mercredis et vendredis matin à l'école élémentaire de Serrières-en-Chautagne ; les lundis, mardis et mercredis matin à l'école maternelle de Serrières-en-Chautagne ; les lundis et jeudis après-midi à l'école élémentaire de Motz. Mme GIGNAC-NOGUES termine son contrat le 22 décembre 2017 et sera remplacée par une personne en service civique.

### ➤ **Activités pédagogiques complémentaires :**

Chaque semaine, les élèves peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires organisées par petits groupes pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou encore pour une activité prévue par le projet d'école. Les enseignants effectueront 36 heures de ces activités en présence des enfants et consacreront 24 heures à la concertation et préparation de ces activités.

La réforme des rythmes scolaires ayant pour objectif d'alléger la journée des enfants, il a été rappelé aux équipes enseignantes qu'il était possible de proposer ces activités en même temps que les activités périscolaires.

• **Ecole maternelle de Serrières** : en accord avec le syndicat intercommunal, elles ont lieu les mardis et jeudis de 13h30 à 14h30.

Les enseignantes proposent à un groupe réduit d'enfants de bénéficier d'un moment d'activités sur un thème en particulier (période 1 : Attestation de Première Education à la Route / période 2 : Apprendre à Porter Secours). Pour les 2 premières périodes de travail, seuls les élèves de grande section sont concernés. Les enfants de petite et moyenne sections pourront être concernés au cours du deuxième trimestre.

Afin de finaliser les activités d'APER, les enseignantes ont fait une demande de tracés dans la cour de l'école maternelle.

• **Ecole élémentaire de Serrières** :

Des activités pédagogiques complémentaires sont proposées pour tous les élèves de l'école élémentaire de Serrières depuis le mardi 12 septembre et jusqu'au vendredi 15 décembre 2017 de 13h30 à 14h30.

- le mardi pour les élèves de CP/CE1 (classe de Lydie GIL)
- le jeudi pour les élèves de CE1/CE2 (classe d'Elise CHARPENTIER)
- le vendredi pour les élèves de CE2 (classe de Pamela CUETOS)

Ces activités sont encadrées par les enseignantes de l'école. Chaque classe est divisée en 2 ou 3 groupes afin de familiariser les élèves à la manipulation et au jeu en autonomie en lecture et en mathématiques. Les jeux présentés lors des APC sont ensuite mis à disposition des enfants en classe.

• **Ecole de Motz** : Pour les CM1, les APC du premier trimestre ont lieu le vendredi de 13 h 45 à 14 h 45 avec Mme Chiarello. Les activités portent sur la maîtrise de la graphie, la lecture orale et les mathématiques. Avec Mme Dubard, les APC ont lieu le mardi de 13 h 45 à 14 h 45 sur le thème de la sécurité routière. Pour les CM2, les activités sont en lien avec le projet d'école : une ouverture à la culture (découverte et recherche sur les métiers et sur les grandes familles du cirque). Ces activités sont proposées à tous les élèves de la classe les mardis et jeudis sur 4 séances.

### ➤ **Les travaux dans l'école de Motz :**

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour les différents travaux entrepris cet été dans l'école, la rénovation complète des toilettes des élèves ainsi que celle du bureau de direction, le déplacement de la chaufferie et le remplacement de la chaudière.

Toutefois, nous souhaiterions aborder un certain nombre de questions au sujet de l'aménagement de l'école :

- Il n'y a plus de point d'eau pour laver le matériel utilisé pour les arts.

*La mairie va installer un point d'eau à l'étage.*

- La possibilité d'utiliser l'ancienne bibliothèque comme salle d'arts plastiques, une même demande a également été formulée pour les T.A.P. par Mme Morel du SIVSC qui gère les activités périscolaires. *La mairie est d'accord.*
- L'installation de distributeurs fixes à savon dans les deux toilettes ainsi qu'un distributeur d'essuie-mains.

D'autre part, après la visite de l'assistant départemental de prévention, des améliorations devaient être apportées à l'école pour la sécurité et le bien-être des élèves. Certaines d'entre elles ne sont toujours pas réalisées :

- Opacifier la porte d'entrée principale par un film sans tain. *La mairie s'en occupe.*
- Renforcer la porte de l'ancienne bibliothèque (lieu de confinement en cas d'intrusion dans l'école) par un panneau de bois. *Le nécessaire va être fait.*
- Le chauffage du couloir l'hiver. *La mairie va faire le nécessaire.*
- La réalisation du diagnostic amiante et radon : *commandé par la mairie.*
- L'installation de stores extérieurs. *La mairie réfléchit à des solutions.*

## Les travaux dans les écoles de Serrières en Chautagne

Les enseignantes des écoles de Serrières remercient la mairie pour les travaux effectués cet été notamment la pose « d'anti pince doigts » sur les portes extérieures des toilettes de l'élémentaire.

Les enseignantes de l'école maternelle remercient le syndicat intercommunal et le personnel de la crèche des Lutins de Ruffieux qui a emménagé tout l'été dans les locaux de l'école d'avoir respecté les lieux.

### ECOLE MATERNELLE DE SERRIERES

#### ➤ Manifestations et activités :

Le projet annuel de l'école est celui du tour du monde.

• **Bibliothèque et goûter** : les enfants se rendent à la bibliothèque de Serrières, le mardi après-midi pour les GS, le jeudi matin pour les PS et MS. Un goûter à thème est organisé tous les mercredis. La première période a été consacrée aux fruits de saison sous différentes formes.

• **Photo de classe** : elle a eu lieu le lundi 25 septembre. Les bénéfices récoltés seront destinés à la coopérative scolaire.

• **Semaine du goût** : les enfants ont participé à « la matinée du goût » le mercredi 11 octobre : ils ont vu, senti, touché et goûté des aliments sucrés, salés, acides et amers. Les enseignantes remercient les mamans qui ont préparé tous les aliments et animés un atelier.

• **Sortie automne** : cette sortie a eu lieu le mardi 10 octobre, sous la forme d'un rallye-photo. Les enfants devaient retrouver les éléments du paysage pris en photo. Cette sortie a pour objectifs principaux la découverte et l'observation d'un paysage automnal ainsi que la récolte d'éléments automnaux.

• **Noël** : les enfants participeront à un spectacle intitulé « Bibou le renne et la fleur de lune », proposé par Willy Traon, le vendredi 15 décembre matin. Le goûter ainsi que la venue du Père-Noël auront lieu le vendredi 22 décembre après-midi. Nous tenons à remercier les mairies qui financent le goûter ainsi que les cadeaux destinés aux enfants.

• **Activités complémentaires de Noël** : les enfants prépareront un bricolage de Noël qui sera vendu au cours du marché de Noël, organisé par le Comité de Parents d'Elèves, le samedi 9 décembre. Les profits de ces ventes seront destinés à la Coopérative Scolaire.

• **Projet école et cinéma** : une fois par trimestre, les 3 classes se rendront au cinéma de Seyssel pour participer à une projection de courts-métrages de films d'animation. Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants : apprendre à devenir à élève (écouter, regarder, s'exprimer...), les aider à s'approprier les codes de l'image (apprendre à observer les techniques : les plans, les mouvements de caméra...), découvrir les différentes techniques du film d'animation, apprivoiser l'espace cinéma, les ouvrir à des films de différents genres et époques.

• **Classe de découverte** : afin de préparer la transition GS/CP, les élèves de GS participeront au projet « Music et lac », au mois de mai. Développement du projet dans la partie de l'élémentaire.

• **Vente de chocolat** : une vente au profit de la classe découverte des élèves de GS à CE2 (4 classes) est proposée à l'ensemble des habitants de Serrières et Motz. Les chocolats seront préparés par un artisan chocolatier : Chocolatier Carpin à Chazey-Bons. Les enseignantes remercient les personnes qui participeront activement à cette vente (distribution des bons de commande, achat des chocolats).

• **PEP** : l'école a proposé aux enfants et à leur famille d'adhérer aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP). Cette campagne a rapporté 152.60 € qui ont été versés aux PEP. Développement dans la partie de l'élémentaire

Les manifestations et activités pédagogiques à venir vous seront présentées lors du prochain conseil d'école.

### ..... ECOLES ELEMENTAIRES DE MOTZ ET DE SERRIERES

#### ➤ Activités en commun :

**Photo de classe** : elle a eu lieu le lundi 25 septembre. Les bénéfices récoltés seront destinés aux coopératives scolaires.

**Cross** : le cross cantonal s'est déroulé le mercredi 18 octobre au matin entre Chanaz et Vions.

**Cartes aux aînés** : les élèves des 5 classes confectionneront des cartes de vœux qui seront jointes aux colis préparés et offerts par les communes aux personnes âgées à l'occasion des fêtes.

**Marché de Noël** : Les élèves réaliseront des objets qui seront vendus au marché de Noël organisé par le Comité de Parents d'élèves le samedi 9 décembre. Les profits de ces ventes permettront de financer les sorties.

Un goûter et un livre seront remis à chaque élève pour Noël, financé par la mairie de Motz.

#### ➤ Activités spécifiques à l'école de Serrières

**PEP** : L'école a proposé aux enfants et à leur famille d'adhérer aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP). Cette campagne a rapporté 121 € qui ont été versés aux PEP. Celles-ci peuvent aider financièrement les familles d'élèves pour le restaurant scolaire ainsi que les séjours scolaires avec nuitées, et gèrent le service pour la poursuite de la scolarité des enfants, qui ne peuvent fréquenter l'école pour raisons médicales (du CP à la terminale).

**Bibliothèque** : une sortie à la bibliothèque de Serrières est organisée tous les jeudis.

**Ecole et cinéma :** Les élèves des trois classes se rendront dans une salle de cinéma à Seyssel pour visionner trois films au long de l'année. Un travail de présentation ou d'approfondissement sera fait pour chaque film. Le partage avec les familles se fera via les cartes distribuées aux enfants.

**Classe de découverte :** Au mois de mai, les trois classes participeront à un séjour intitulé « Music et lac » à Aix les Bains qui allie une découverte scientifique du milieu lacustre et des activités musicales. La préparation de ce séjour s'effectuera tout au long de l'année et un travail de restitution sera poursuivi au retour.

En relation avec ce projet, l'école a répondu à un appel à projet du syndicat du Haut Rhône afin de bénéficier d'interventions (maison du marais, ..... ) qui permettront aux élèves de compléter leurs connaissances et savoir-faire en s'intéressant à leur environnement proche (paysages, faune et flore de la plaine de Chautagne et des berges du Rhône...).

➤ **Activités spécifiques à l'école de Motz**

**Bibliothèque :** Cette année, le prêt de livres est assuré par les enseignantes de chaque classe. Chaque trimestre, la bibliothèque de Motz fournit différents livres aux deux classes.

**Le cycle natation :** Le cycle natation s'est déroulé chaque mardi et vendredi du 12 septembre au 13 octobre sur 10 séances. Ce cycle s'est très bien déroulé, les élèves ont progressé. Nous tenons à remercier les parents agréés qui nous ont accompagnés.

**Le projet cirque :** M. Thomas Comby-Chopin (intervenant agréé par l'éducation nationale) va intervenir 6 mercredis matins à partir du mercredi 15 novembre dans les 2 classes. Il fera découvrir aux élèves les 4 familles d'activités circassiennes : la jonglerie, l'équilibre, l'acrobatie et l'expression. Ce projet contribuera à éveiller la curiosité et la sensibilité des élèves, à développer leur autonomie et leur créativité. En classe, le projet sera développé dans d'autres matières comme la littérature, l'histoire... Ce projet est intégralement financé par la coopérative scolaire et représente un budget de 2300 €.

**La vente de fleurs :** une vente de fleurs a été organisée par l'école afin de financer une partie du projet cirque. Cette manifestation a permis de récolter un bénéfice de l'ordre de 500 €. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation.

**Le projet d'écriture :** commencé avec Yves Béal et Heiko Buchholz (artistes en résidence sur la Chautagne) devrait se poursuivre cette année avec notamment la fabrication de banderoles et de bannières poétiques.

.....

➤ **Coopératives Scolaires :**

Les directrices portent à la connaissance du conseil d'école le bilan financier 2016/2017.

Pour l'école maternelle :

RECETTES		DEPENSES	
Photos de classe, marché de Noël	982.85	Achats de produits pour cession (photos de classes, Noël)	304.50
Subventions Mairies (Noël)	1001.00	Charges des activités éducatives (matériel scolaire, goûters, sorties/spectacles/intervenants spectacle de Noël)	4034.67
Don Comité Parents Elèves	2091.00	Cotisations OCCE + assurances établissement (MAE)	160.00
Participation volontaire des familles	577,00		
Produits exceptionnels	0.00	Frais de tenue de compte	10.40
		Charges exceptionnelles (adhésion PEP, cadeaux de Noël...)	49.28
<b>TOTAL</b>	<b>4633.85</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4558.85</b>
<b>BILAN : 75 €</b>			

Pour l'école élémentaire de Serrières :

CHARGES		PRODUITS	
Achat de produits pour cession	1621,60	Vente de produits pour cession	2382,60
Assurances versées	21,00	Produit des activités éducatives	0,00
Cotisations versées à l'OCCE	147,00	Subventions état, collectivités	2610,00
Charges des activités éducatives	5258,23	Subventions d'associations	2280,00
Autres charges courantes	10,40	Participation volontaire des familles	614,00
Charges exceptionnelles	0,00		
Achat de biens durables	0,00		
<b>TOTAL</b>	<b>7058,23</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7886,60</b>
<b>BILAN : 828,37</b>			

Pour l'école élémentaire de Motz :

CHARGES		PRODUITS	
Achat de produits pour cession	151,20	Vente de produits pour cession	324,50
Assurances versées	0,00	Produit des activités éducatives	471,30
Cotisations versées à l'OCCE	104,00	Subventions état, collectivités	2 057,00
Charges des activités éducatives	3 417 17	Subventions d'associations	1 457,00
Autres charges courantes	547,91	Participation volontaire des familles	312,00
Charges exceptionnelles	50,00	Produits courants	380,00
Achat de biens durables	0,00	Produits exceptionnels	358,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 270,28</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 359,80</b>
<b>BILAN : 1 089,52</b>			

➤ **Prochains conseils d'école :**

Le **vendredi 9 mars 2018 à 18h00** à l'école élémentaire de Serrières-en-Chautagne

Le **vendredi 22 juin 2018 à 18h00** à l'école maternelle de Serrières-en-Chautagne.

Signatures :

La secrétaire de séance :



Les présidentes de séance :



## ➤ Réponses aux questions posées par les représentants de parents :

→ Questions pour le conseil de la part des représentants :

1) Point sur le sondage pour un retour ou non à la semaine de 4 jours.  
*Voir la partie sur les rythmes.*

2) Un voyage scolaire en primaire est-il prévu (type classe de découverte...)?

*Réponse des enseignantes :*

Pour l'école de Serrières : oui voir partie Activités scolaires.

Pour l'école de Motz, il n'y a pas de voyage scolaire prévu cette année.

3) Est-il prévu un séjour pour les CM1 et CM2 en compensation du séjour découverte effectué en 6<sup>ème</sup> afin de découvrir la Savoie.

*Réponse des enseignantes :*

Il n'y aura pas de séjour découverte. Pour rappel ce séjour n'est proposé qu'au CM2.

→ Questions pour le conseil de la part de parents d'élèves :

1) Pourquoi les parents d'enfants concernés par le RPI doivent-ils payer le transport ?

*Réponse de Mme Deplante, assistante du service déplacements de Grand Lac :*

Pour information, il n'y a aucune gratuité sur les services de transport scolaire de Grand Lac, RPI compris. Les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient familial de la famille au moment de l'inscription.

2) Pourquoi les enfants de CM1 et CM2 continuent à aller à la piscine (ce qui leur prend beaucoup de temps) alors qu'ils savent tous se débrouiller, ils pourraient aller au ski de fond ou au canoë avec ce budget ?

*Réponse des enseignantes :*

Le savoir nager fait partie des compétences attendues à l'entrée en 6<sup>e</sup>. La plupart des enfants savent se débrouiller mais la maîtrise de la nage n'est pas acquise pour tout le monde. C'est pour cela que les CM1 et CM2 continuent d'aller à la piscine. Nous avons la chance en Chautagne que le budget piscine soit intégralement pris en charge par Grand Lac (entrées) et le SIVS (transport).

Pour financer un cycle ski de fond ou canoë, cela ne dépend pas du même budget. Pour rappel, l'année scolaire 2013-2014, nous n'étions pas allés à la piscine en raison des travaux de rénovation du bassin. Nous avons réalisé un cycle canoë en remplacement de l'activité piscine qui avait été financé par l'école et les mairies. Nous avons fait une demande auprès de la Communauté de communes de Chautagne qui nous avait répondu que ce financement n'était pas de leur ressort.